

# INFOS CE



MARS  
2016

Section Île-de-France  
4-14 rue Ferrus 75014 Paris  
01 58 10 45 33/34  
[syndicat.unsa-idf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.unsa-idf@pole-emploi.fr)

## 1) POINTS D'ACTUALITES :

Le Directeur régional a rencontré à plusieurs reprises le conseil régional d'IDF dont Valérie Péresse afin de redéfinir le partenariat et de discuter autour de sujets notamment liés à la formation professionnelle. L'**UNSa** s'interroge sur le sujet de la Régionalisation et le DR nous assure qu'il n'en est pas question dans ses échanges avec le conseil régional.

Pôle emploi IDF et le CRIF travaillent en collaboration sur entre autre les thèmes suivants :

- Le développement de la formation des DE
- Recruter et chercher un emploi à l'ère numérique
- L'apprentissage
- Pilotage du dispositif de formation
- Appui au développement de l'emploi dans la région (création entreprise...)

## 2) INFORMATION SUR L'UTILISATION DU REFERENTIEL DES METIERS DANS LE CADRE DES EPA :

La DR ne souhaite pas consulter le CE sur ce sujet qui a déjà fait l'objet d'une information /consultation au CCE. Par conséquent une majorité d'élus (FO, SNU, CGT, CLL, SUD) vote le retrait de ce point à l'ordre du jour et nous n'avons donc pas d'information et d'échanges sur ce sujet.

L'**UNSa** vous informe tout de même : L'entretien de rattachement au Référentiel des métiers des agents faisait partie de la mise en œuvre de la nouvelle classification, or suite à la décision de la cour d'appel du 7 janvier 2016 les entretiens de rattachements et de repositionnement ont cessé. Depuis 2013, le référentiel des métiers est utilisé, dans le cadre des mobilités, de la formation, gestion de carrière... donc la DG a décidé que le rattachement des agents se ferait dans le cadre de la campagne des Entretiens Professionnels Annuels (EPA) du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin.

### Et concrètement ?

- Les managers auront un accès direct dans SIRH au module « identification métiers » qui liste des activités par emploi.
- L'identification de l'emploi pour l'agent se fait à partir des activités exercées. S'il y a des activités qui ne sont pas listées dans le référentiel mais que l'agent les réalise, elles doivent être indiquées dans le descriptif. (Comme tout élément de l'EPA, si désaccord avec l'emploi identifié, faire appel aux DP)
- A l'issue de la campagne EPA, chaque agent aura dans son SIRH (libre service) son descriptif d'activité lié à son emploi.
- Le libellé de l'emploi apparaîtra sur les fiches de paie.

### 3) LES PRESTATIONS DE SERVICE SOUS TRAITEES :

Pas de grandes modifications concernant les prestations existantes à l'interne comme à l'externe (recherche d'emploi, projet/formation, évaluation, création entreprise).

Quelques changements cependant :

- La prestation Activ'Projet réalisée jusqu'à présent à l'externe qui sera aussi possible en interne par des psychologues du travail à compter du 2<sup>nd</sup> semestre 2016, et à l'inverse la MRS qui pourra être réalisée par un prestataire sous le nom de ESPR (Evaluation par Simulation Préalable au Recrutement).
- La possibilité pour le demandeur d'emploi de s'auto-prescrire des ateliers à partir de son espace personnel, ceci pour favoriser son autonomie.

Les élus ont insisté sur la difficulté à avoir un réel contrôle qualité.

Vos représentants **UNSa** au CE :

Francis Böhm, Guillaume Châtel et Nadia Halbout-Necili.

**VOTEZ et FAITES VOTER UNSa  
LE 12 AVRIL !**



Bon à savoir :

- ➔ Le choix de voter par correspondance ou physiquement vous appartient, vous n'avez aucune justification à donner à votre responsable de service.
- ➔ Vous avez le temps nécessaire pour vous rendre sur le lieu de vote (directement depuis votre domicile si vous le souhaitez). Code Horoquartz à utiliser, --REXNR
- ➔ En cas de double vote, seul le vote physique sera pris en compte.
- ➔ Munissez-vous impérativement de votre pièce d'identité pour voter physiquement.
- ➔ Les frais de déplacement sont pris en charge par l'Etablissement.
- ➔ Si vous choisissez le vote par correspondance, n'oubliez surtout pas de signer l'enveloppe d'identification.

avec l'UNSA  
**Je**  
vote

Paris, 01/04/16